

maniement des grandes affaires de l'État sans cette école préparatoire que constitue un parlement? Il y a là un foyer qui offre à un observateur intelligent, pour peu qu'il veuille étudier, la contre-épreuve des théories apprises dans les livres, qui lui donne accès aux sources mêmes de la sagesse et de l'expérience politiques, où il peut apprendre sur les hommes et les choses, la portée d'une législation ou d'un événement, la façon de se familiariser avec les affaires, des vérités qu'aucun livre ne peut lui apprendre. En empruntant à Newman l'une de ses expressions caractéristiques, l'on peut dire que : « *Les parlements et l'atmosphère spéciale qui les pénètre sont comme une espèce d'Université de la politique* ».

Ce qui revient à dire, si l'on veut prendre la question par ses derniers éléments, que l'esprit n'arrive à complète maturité qu'après avoir été réchauffé par un autre esprit qui s'exprime par une parole vivante; qu'il y a tout au fond de nous-mêmes, à quelque âge que l'on soit arrivé, un enfant qui a soif de s'attacher à un maître, un disciple à qui il est doux de s'appuyer à une supériorité, de regarder un modèle qu'il puisse admirer et suivre. Cela est si vrai qu'il manque quelque chose d'essentiel à celui qui, dans son enfance ou sa jeunesse, n'a trouvé personne à vénérer, et qu'il se ressent toute sa vie de cette lacune qu'aucune affection prévoyante ne s'est chargée de combler. Si donc l'Université est un concours de lumières attirant des étudiants de tous les points pour mettre à leur portée toutes les branches du savoir humain, c'est que sa tâche essentielle, sa mission, c'est d'enseigner.

II

Et je vous fais remarquer tout de suite la supériorité à cet égard d'une université catholique. Là toutes les sciences ont droit de cité et s'y enseignent : le droit, la médecine avec toutes ses spécialités, les sciences appliquées, le commerce. Seulement ce qui fait la prééminence d'une université catholique, ce qui lui permet